



FICHE TECHNIQUE

KEIM MYCAL-XO

1. DESCRIPTION

KEIM Mycal-XO est un agent destructeur de moisissures et un désinfectant prêt à l'emploi en phase aqueuse, destiné au traitement de surfaces intérieures. Ce produit ne comporte pas de dérivé chloré ; l'agent actif qu'il contient est du peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée) dont les produits après réaction chimique sont l'eau et le dioxygène.

2. DOMAINE D'APPLICATION

KEIM Mycal-XO agit comme désinfectant des surfaces contaminées par des moisissures en atmosphère intérieure. Il est recommandé d'appliquer la peinture anti-moisissure KEIM Mycal-Top après traitement des surfaces par KEIM Mycal-XO.

3. PROPRIÉTÉS

Agents actifs :
Peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée) 49 g/L ; acide salicylique 2 g/L

- Phase aqueuse.
- Sans ajout de solvant organique
- Sans odeur
- Haute diffusion de vapeur d'eau
- pH : environ 2
- Densité : entre 1,0 et 1,05

Couleur : incolore et transparent

4. APPLICATION DU PRODUIT

Application :

Ne pas utiliser KEIM Mycal-XO sans port d'équipements de protection individuelle (lunettes et gants en caoutchouc). En cas de dispersion de spores, porter un masque respiratoire en complément. Si besoin et en fonction des conditions de traitement, prétraiter le support contaminé avec KEIM Mycal-Fix afin de fixer les spores sur le support et éviter la création d'un aérosol contaminant, puis traiter aussitôt avec KEIM Mycal-XO. Laisser sécher le support.

KEIM Mycal-XO ne doit pas être dilué !

Le produit doit être appliqué à l'aide d'une brosse. Laisser agir pendant au moins 60 minutes. Renouveler l'étape d'application de KEIM Mycal-XO si nécessaire, notamment en cas de grosse contamination ou bien prolonger le temps d'action. Éliminer, le cas échéant, les résidus de destruction des surfaces traitées par rinçage avec un autre produit de nettoyage ou bien les supprimer par un moyen mécanique une fois le support sec. Ne pas rincer à l'eau. Le produit de la réaction de KEIM Mycal-XO avec les éléments contaminants ne laisse pas de résidus de composants actifs sur le mur traité.

Conseils : l'efficacité du traitement contre les moisissures nécessite un diagnostic précis. Les zones contaminées sur une surface de plus de 0,5 m² ou dans l'épaisseur du matériau ne peuvent être traitées et devront être remplacées. La réapparition de moisissures ne peut être exclue dans certains cas d'exposition extrême. Les effets de travaux d'isolation thermique intérieur ou extérieur partiels peuvent générer des décalage de point de rosé et favoriser l'apparition de moisissures. Veiller à traiter des surfaces situées dans des locaux suffisamment ventilés et ne comportant pas d'air vicié.

Conditions climatiques :

Température ambiante et du substrat supérieure à 5°C.

Temps de séchage :

Attendre 12 heures minimum avant recouvrement en peinture minérale KEIM pour l'intérieur.

Consommation :

Environ 0,3 L/m² pour une application pure en une couche sur support lisse. Les consommations indiquées sont des valeurs de référence qui dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en oeuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel :

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

5. CONDITIONNEMENT

Bidon plastique de 2,5 L



6. STOCKAGE

Sous abri, 6 mois dans son emballage d'origine non ouvert, dans un endroit frais et préservé du gel. Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur

7. DESTRUCTION

Code CED : 16 10 01 *

Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les cours d'eau ou les canalisations. Veiller au respect des réglementations locales pour l'élimination du produit. Ne pas réutiliser les emballages vides. Ne recycler que les emballages vides.

8. CONSIGNES DE SECURITÉ

Veiller à la bonne utilisation de ce produit en toute sécurité. Avant usage, lire attentivement, le marquage et les informations sur le produit. Protéger soigneusement les surfaces en verre, en pierre, en céramique, en bois etc.. Eliminer immédiatement les projections de produit avec beaucoup d'eau. Se protéger les yeux et la peau des éclaboussures. En cas de projection, se rincer aussitôt à l'eau. Ne pas boire ou manger pendant l'application du produit. Porter des gants de protection en caoutchouc. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Premiers secours :

Yeux :

Rincer l'oeil en protégeant l'autre oeil pendant 10 minutes sous l'eau courante. Consulter un médecin. Continuer si possible le rinçage pendant le transport.

Peau :

Retirer immédiatement les vêtements souillés. Rincer les zones de peau affectées pendant 10 minutes sous l'eau courante. Consulter un médecin.

Organes respiratoires :

Emmener le blessé à l'air frais. L'allonger. Consulter un médecin.

Après ingestion :

Boire beaucoup d'eau et consulter un médecin. Tenir le blessé au calme. Ne pas faire vomir.

Pour de plus amples informations, consulter la fiche de données de sécurité.

9. CERTIFICATIONS ET LABELS

KEIM Mycal-XO est conforme au Protocole AFSSET 2009 qui permet d'apposer un étiquetage A+ et caractérise les produits qui préservent la qualité de l'air intérieur grâce à une faible émission de COV.



Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques. Les informations délivrées sont le fruit d'un travail de développement approfondi et de nos retours d'expérience de chantiers. Nos recommandations écrites et orales, ont pour objectif de soutenir les utilisateurs dans leur choix de produits et n'ont aucune valeur contractuelle. Elle ne dispensent en aucun cas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'informer avec attention au sujet du caractère approprié de nos produits à une utilisation prévue. Les règles de l'Art et DTUs en vigueur devront être respectés. Les modifications liées à l'amélioration des produits ou à leur application nous sont réservées. La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition.